

La coopération nationale et internationale

La coopération nationale est une mission historique de la Bpi. Elle se déploie en un éventail d'actions, portées et mises en œuvre en transversalité par différents services au sein de la Bpi. La coopération avec les bibliothèques du territoire s'incarne dans des échanges organisés selon différentes modalités (réseaux, journées d'étude, conseil de coopération, etc.) et autour d'axes prioritaires qui seront détaillés dans ce chapitre. Elle se traduit également par la production d'outils théoriques et pratiques au service des bibliothèques territoriales.

2022 marque le retour d'un fonctionnement (presque) normal enrichi des acquis et innovations de la période de pandémie avec 5 000 bibliothécaires concernés par : 14 visites de la Bpi pour des collèges étrangers, 12 webinaires, 8 bibliothèques visitées, 7 journées d'étude, 6 accueils de professionnels étrangers « profession culture », 4 congrès, 4 échanges de professionnels, 2 réunions du conseil de coopération, 2 journées de réseau, 1 voyage d'étude à l'étranger.

L'animation de réseaux d'échanges

Le conseil de coopération

La coopération nationale est structurée dans le cadre d'un Conseil de coopération. Celui-ci rassemble aujourd'hui :

- 15 bibliothèques municipales ou intercommunales et 3 bibliothèques départementales ayant signé des conventions de coopération avec la Bpi ;
- L'association Réseau Carel liée par convention à la Bpi (voir infra) ;
- L'Essib ;
- 4 associations professionnelles (l'ABF, l'ABD, l'ADBGV et la Fill) ;
- Le service du livre et de la lecture.

Ce conseil permet une consultation des partenaires de la Bpi sur ses actions de coopération et constitue un lieu d'échanges professionnels sans équivalent.

En 2022, il s'est réuni 2 fois. Ces réunions ont permis d'évoquer :

- Les politiques publiques, notamment la présence des bibliothèques dans le pass Culture, les campagnes de promotion des bibliothèques publiques ;
- Des projets, comme la construction de la bibliothèque l'Antipode à Rennes ;
- Des bonnes pratiques (un plan d'action structuré pour les publics du champ social, la coordination de l'action des conseillers numériques) ;
- Et des outils (analyse de la fréquentation et des prêts post-confinements, mise en place d'une enquête de public pour améliorer les services).

Ces réunions permettent également d'envisager les évolutions (sujets et formats) des actions de coopération. Elles font l'objet de comptes rendus, publiés en ligne sur bpi.pro.

Deux dispositifs sont plus particulièrement proposés aux bibliothèques partenaires : les échanges professionnels et les voyages d'étude.

Échanges de professionnels

Les échanges de professionnels entre agents de bibliothèques partenaires et de la Bpi ont pu être mis en œuvre in situ. Quatre agents de la Bpi ont pu découvrir pendant 3 à 5 jours comment les équipes de partenaires appréhendent des problématiques aussi diverses que l'accueil des publics précaires, l'accessibilité des services de la bibliothèque, la création de contenus dans un webzine ou encore la mise en place d'actions hors les murs.

Voyages d'études

La Bpi a profité de déplacements pour des journées d'étude organisées avec des bibliothèques du territoire pour visiter des établissements (Vaux-en-Velin, Reims, Strasbourg) et renforcer les liens avec les collègues qui les font vivre.

Eurêkoi, service de questions-réponses à distance

Le service Eurêkoi, en tant qu'outil de coopération offrant aux bibliothèques de lecture publique un service « clé en main », poursuit son maillage territorial avec l'arrivée en 2022 de 3 nouvelles bibliothèques partenaires (Périgueux en France, Verviers et Quiévrain en Fédération Wallonie-Bruxelles), portant à 52 le nombre de partenaires.

Les présentations de genres et de ressources à destination des équipes de répondants Eurêkoi et du personnel des établissements partenaires se sont poursuivies en 2022 avec le manga et les littératures de l'imaginaire et ont rencontré un vrai succès.

La mise en valeur des collections des bibliothèques partenaires et du travail des répondants locaux s'est également poursuivie à travers différentes actions : actions d'éditorialisation sur le site eurekoi.org et sur les réseaux sociaux d'Eurêkoi, actions de participation à des événements nationaux, mise en œuvre de partenariats (valorisation de contenus dans la communication du 1 hebdo et sur le site de Partir en livre). Une réflexion est en cours sur des dispositifs de médiation à proposer dans les bibliothèques autour des contenus Eurêkoi produits.

D'autres informations sur le service Eurêkoi sont disponibles dans la rubrique « Médiations en ligne » de ce rapport annuel.

Réseau Carel

La Bpi soutient activement le fonctionnement et le développement de l'association Réseau Carel (Coopération pour l'Accès aux Ressources numériques en bibliothèques). Dans le cadre d'une convention de prestation de service à titre gratuit, mise en place entre la Bpi et l'association Réseau Carel, la Bpi affecte un équivalent temps plein au soutien à l'association Réseau Carel. La Bpi est membre du Conseil d'Administration de l'association et participe à tous les groupes de travail thématiques.

À la fin de l'année 2022, 197 collectivités territoriales étaient adhérentes de Réseau Carel.

Des négociations concertées

Si les négociations – qui se sont complexifiées dans un contexte budgétaire tendu – s'adossaient depuis plusieurs années de plus en plus aux groupes de travail thématiques de l'association, elles ont aussi évolué en 2022 vers d'autres formes de concertation.

L'unique négociatrice du Réseau Carel participe à chaque réunion des groupes de travail (en 2022 : livre numérique, statistiques), auxquels contribuent également 3 autres agents de la Bpi. La négociatrice s'appuie sur leurs travaux pour évaluer les nouvelles offres et recueillir l'avis des groupes sur des changements de modèles tarifaires importants, afin de préparer les présentations et les votes en CA. Ce travail de négociation se mène en flux constant et soutenu tout au long de l'année et au fil de l'eau, mais avec un pic notable en juin.

Réseau Carel a participé sur invitation du ministère de la Culture au comité de pilotage du nouveau baromètre de l'accessibilité numérique, pour son volet 3 consacré aux portails de ressources numériques (hors accessibilité des documents numériques eux-mêmes).

La journée annuelle d'échanges du Réseau Carel a d'ailleurs choisi de mettre en exergue cette exigence légale, en invitant à développer une réelle accessibilité des ressources numériques. Elle a réuni 122 participants, dont un certain nombre de fournisseurs.

La coopération autour des abonnements en ligne

Le besoin de coopération des bibliothèques publiques autour des abonnements en ligne se montre de plus en plus prégnant. En témoigne notamment la consultation élevée des fiches d'offres publiées sur le site Carel.

Les interactions de la négociatrice avec les adhérents s'articulent autour de problématiques plus complexes, plus spécialisées et émanent fréquemment de demandes plus « réactives ». Ces échanges sont nourris par des rencontres directes, lors des rendez-vous réguliers de l'association (réunions des groupes de travail, journée annuelle d'échanges, CA et AG) et lors du congrès de l'ABF, qui en constitue un temps fort.

Ces dernières années – marquées par les confinements liés à la pandémie de Covid – ont favorisé des attentes plus exigeantes des bibliothécaires vis-à-vis des fournisseurs d'offres numériques, tout en cristallisant plus fortement des problématiques déjà existantes. Pour les professionnels, la démarche collective en matière de ressources numériques est devenue un enjeu.

Les Yeux doc

Au 31 décembre 2022, la plateforme Les Yeux doc est diffusée dans 106 structures abonnées, soit 2 263 bibliothèques de tous types : bibliothèques municipales, bibliothèques départementales, bibliothèques universitaires, bibliothèques spécialisées et de comités d'entreprises.

La plateforme donne accès à plus de 400 films issus du Catalogue national de films documentaires piloté par la Bpi.

En 2022, 37 films ont été désherbés de la plateforme et 44 films l'ont rejointe : 28 films contemporains pour un montant de 142 414 € ; 12 films « classiques » pour un montant de 55 055 € ; 4 films enfin ont été renouvelés pour un montant de 9 640 €.

La collection des « classiques » est désormais suspendue faute de ligne de crédit provisionnée. Elle rassemble 30 titres acquis pour un montant de 174 084 €.

Après avoir doublé en 2020 au moment le plus fort de la pandémie, les visionnages ont progressé entre 2020 et 2021, mais sont stables en 2022 par rapport à l'année précédente. Le total des consultations pour 2022 s'établit à 10 540 contre 10 000 en 2021. Cette légère progression s'explique par la hausse du nombre d'établissements abonnés, mais aussi le développement du Prix du public, et le choix d'achats de films bien exposés en salles et de courts métrages remarquables en festivals.

Depuis que le Catalogue national a accompli sa mutation numérique, en diffusant depuis 2016 ses nouvelles acquisitions en V&D avec une plateforme dédiée, de nouveaux enjeux sont apparus dans les domaines de la médiation, de la mise en valeur et de l'exploitation de ces collections dématérialisées.

Afin de dynamiser le travail de médiation des collections dématérialisées de la plateforme, le service Cinéma dédie un poste à la mise en place d'actions coordonnées au sein du réseau Les Yeux doc. Diverses actions sont en cours de développement dont :

- La journée professionnelle annuelle du réseau Les Yeux doc. Elle a proposé en 2022 trois communications sur les jeunes publics, les parcours éditoriaux en écho au thème du Mois du film documentaire 2022, et sur la valorisation des collections cinéma et hors cinéma avec Les Yeux doc. La première journée du réseau avait rassemblé, en 2019, 45 participant·es venu·e-s de toute la France, la deuxième en avait accueilli autant, en ligne, en 2021. La troisième édition a rassemblé en 2022 33 participant·es.
- Le Prix du public Les Yeux doc 2022, en partenariat avec ARTE médiathèque, Mediapart, la revue Images documentaires et le Blog documentaire, s'est déroulé en trois temps. Du 4 octobre au 31 décembre 2022, les bibliothécaires ont voté parmi 8 films proposés pour leurs 4 films préférés. Du 3 janvier au 4 mars 2022, les bibliothèques participantes se sont préparées à présenter à leurs publics les 4 films sélectionnés. À l'initiative de la Bpi, cinéastes et bibliothécaires ont réalisé de courtes vidéos présentant au public le Prix et les films en compétition. Du 5 mars au 3 avril 2022, les usagers ont voté pour leur film préféré (*Toto et ses sœurs* de Alexander Nanau), présenté en projection publique au Centre Pompidou le 6 avril 2022.
- Le Mois du film documentaire est une occasion incontournable pour susciter sur tout le territoire national des projections avec Les Yeux doc. La rédaction a ainsi conçu des parcours inédits de programmation (*Résister, Garder une trace, Changer de vie ?*, *Black lives matter*) pour accompagner le thème de l'année (*Vacillements*).

Ces trois temps forts font l'objet d'une communication digitale spécifique, orchestrée par le service Cinéma avec :

- Une lettre d'information bimestrielle qui comprend notamment un focus sur une bibliothèque du réseau et des interviews de professionnels du cinéma documentaire en relation avec Les Yeux doc, une présentation des nouveaux films et des films choisis par la rédaction.
- Le site Internet professionnel de la Bpi et les réseaux sociaux, plus spécifiquement Facebook, sont utilisés pour l'information du réseau et la promotion des événements.

Enfin, les films de la plateforme sont projetés sur grand écran au Centre Pompidou. Les Yeux doc à midi poursuit son travail de programmation comme l'un des rendez-vous de la riche programmation de la Cinémathèque du documentaire à la Bpi. En 2022, 45 films ont été montrés et présentés dans le cadre de programmations spécifiques : *La guerre est finie*, *À nos amours*, et une carte blanche donnée aux bibliothécaires d'Île-de-France. Le succès de la carte blanche incitant à approfondir le travail d'animation du réseau à l'échelle de la région.

Coopérations thématiques

L'éducation aux médias et à l'information

Missionnée par le Service du livre et de la lecture (SLL) du ministère de la Culture pour participer à l'animation du réseau de lecture publique dans le domaine de l'Éducation aux médias et à l'information (EMI), la Bpi propose des journées d'étude, un site professionnel et des instances de réflexion.

En 2022 s'est réuni un réseau EMI coordonné par la Bpi et représentatif de différentes structures engagées dans cette thématique. Une vingtaine de partenaires sont conviés : bibliothèques territoriales, bibliothèques départementales, structures pour le livre, établissements publics et ministère de la Culture.

Les objectifs de ce réseau visent à répondre aux besoins d'échanges et à favoriser le partage d'expériences. La nature des discussions permettant également de dégager du matériau pour la mise à jour du site Bpi professionnel et pour élaborer la programmation des futures journées d'étude.

Le rôle de référent handicap du service a l'échelle du territoire

À l'organisation de rencontres professionnelles (cf. supra) s'ajoute une mission de conseil et d'expertise auprès des bibliothèques qui en font la demande. La Bpi participe également à des projets collectifs comme le baromètre de l'accessibilité numérique des bibliothèques.

La participation à une table ronde lors du congrès de l'ABF a constitué un moment important de l'année 2022 pour la visibilité du service.

Formation des bibliothécaires territoriaux aux ateliers de conversation

Les ateliers de conversation FLE sont toujours l'activité du service Autoformation qui suscite le plus d'intérêt et de questionnement auprès des collègues. Environ 30 collègues, pour la plupart de bibliothèques de lecture publique franciliennes et étudiants en métier du livre, ont pu observer ces ateliers en 2022.

Deux sessions de formation ont été organisées dans la Bpi, rassemblant 21 collègues.

De plus en plus, les participants à ces formations ont déjà une pratique d'ateliers de conversation et profitent des formations comme d'un temps d'échange de bonnes pratiques.

Le développement durable et l'économie circulaire

La Bpi à travers ses actions culturelles mène une réflexion sur les questions liées à l'environnement et au développement durable sous la forme de débats, rencontres et ateliers. Cette implication se retrouve également via la politique de dons menée par la Bpi. En effet, la Bpi est amenée à renouveler très régulièrement ses collections et, donc, à retirer des documents sortis de son inventaire. Tous ces documents passent par le pôle retraitement qui les trie avant de les proposer à un réseau de plusieurs centaines de bénéficiaires (qui ont la possibilité d'en choisir une sélection parmi des thématiques envoyées ou en venant dans le magasin dédié). Ces dons impliquent la signature d'une convention de don, sous réserve de l'affectation des documents cédés à une activité d'intérêt général.

7 115 unités documentaires (monographies, périodiques, cartes) ont été ainsi déposées en 2022 à 44 établissements. Si la moitié de ces dons sont attribués à des structures du champ social, près d'un quart des bénéficiaires sont des établissements scolaires ou universitaires. Après avoir initié, en 2016, la première convention nationale entre une bibliothèque et l'administration pénitentiaire, la Bpi poursuit son partenariat avec la Direction Administrative Pénitentiaire avec une convention renouvelée depuis 2021. L'année 2022 a vu une nette progression de ces dons pour tous types d'établissements sur le territoire puisque 23 structures ont répondu à la campagne 2022 et 2 590 documents ont été donnés.

Présence dans les organismes nationaux

En 2022, la Bpi, tous services confondus, a assuré une cinquantaine de journées de présence effectives ou en ligne auprès des différents partenaires pour des journées d'étude, des tables rondes, des comités, des jurys de concours/suivi de mémoires etc. Elle a également participé activement à la création de l'Alliance pour la lecture, association qui regroupe une soixantaine de structures impliquées dans la promotion de la lecture.

En 2022 les instances concernées ont été :

- **L'ABF** : la Bpi tient un stand pendant toute la durée du congrès de l'Association des Bibliothécaires Français, qui s'est tenu en juin à Metz et propose à 3 agents d'y assister, en plus des agents chargés du stand. En 2022, 4 agents étaient également intervenants dans des sessions. La Bpi siège au sein de la Commission « International » de l'ABF et à son conseil national. Elle participe au Bulletin, nouvelle publication de l'association.
- **L'ABD et l'ADBGV** : la Bpi participe aux journées d'étude annuelles de l'ABD, ainsi qu'à celle de l'ADBGV. La Directrice adjointe de la Bpi siège au Conseil d'Administration de l'ADBGV.
- **L'ACIM** : la Bpi poursuit sa coopération de longue date avec l'ACIM. Membre de droit du conseil d'administration, elle siège depuis 2019 au Bureau de l'association.
- **L'Enssib** : la Bpi est membre du Conseil scientifique de l'Enssib et de son Comité éditorial. Depuis 2020, elle est associée aux réunions du comité de suivi du projet de plateforme qui accueille des ressources pour les formateurs en Éducation aux médias et à l'information. Elle a également accueilli cinq stagiaires Enssib.
- **L'INET** : la Bpi est liée à l'INET par une convention et accueille chaque promotion pour une visite auto-apprenante suivie d'une matinée d'échange avec une dizaine de chefs de services de la Bpi sur deux grandes thématiques : l'accueil des publics et la coopération. Plusieurs agents de la Bpi sont sollicités, sur leur temps propre, au cours de la scolarité de conservateurs, qui peuvent également être reçus en stage.
- **La FILL** : la Bpi siège au Conseil d'Administration de la FILL. Elle suit également les travaux des commissions « Lecture publique et patrimoine » et « Développement des publics ».
- **L'Observatoire de la lecture des adolescents** : la Bpi est représentée dans cette instance et sollicitée pour participer aux études et réflexions menées.
- **L'ENS Lyon** : la Bpi a une convention de recherche en cours depuis 2018 avec le Centre Max Weber pour une étude exploratoire intitulée « Représentations et pratiques des jeunes adultes en matière de lecture ».

Les journées d'étude et les webinaires

Pour les journées d'étude en 2022, la Bpi a privilégié, sauf exception, les rencontres en présentiel même si certains événements ont également été retransmis en direct. Toutes les journées d'étude sont enregistrées et rediffusées sur le site bpi.pro.

Les journées d'étude

Cycle « partager les savoirs, faire société : les bibliothèques dans la cite » (bdlc)

Pour animer le débat professionnel sur le rôle des bibliothèques en matière de cohésion sociale et plus globalement l'évolution de leurs missions et de leur place dans les politiques publiques, la délégation à la coopération relaie les actions des différents services de la Bpi dans ce domaine (autoformation, handicap, accueil et étude des publics notamment) et les inscrit dans la coopération avec les bibliothèques au niveau national comme international.

Cette préoccupation se décline dans un cycle de journées d'étude qui s'appuie chaque année sur des partenariats avec des acteurs locaux du livre et de la lecture :

- **Les droits culturels, quelles (r)évolutions pour les bibliothèques?** Journée organisée en partenariat avec la Bibliothèque municipale de Lyon, avec 106 participants sur place.
- **Handicap en bibliothèque : comment identifier les besoins?** Cette journée organisée annuellement en partenariat avec le Service du Livre et de la Lecture (ministère de la Culture), le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et l'ABF, s'est associée aux bibliothèques de Reims en 2022. 87 personnes sur place (et 75 en ligne) y ont assisté, alternant entre tables rondes et ateliers. La formule consistant à associer les bibliothèques universitaires, communales et départementales a de nouveau prouvé tout son intérêt : la question du handicap étant transversale, les initiatives des uns servent à la réflexion des autres. À noter, la présence d'interprètes LSF et de vélotypistes afin d'assurer l'accessibilité des contenus pour les personnes sourdes ou malentendantes.
- **Quand les mots manquent.** Après deux reports, il a été décidé par les partenaires (MC, Livre et lecture en Bretagne, ANLCL, Bpi) de tout organiser en visio. Cela a permis de réunir 418 personnes.
- **Forum des équipements hybrides.** 113 participants sont venus à la rencontre de 12 établissements emblématiques de cette manière de concevoir la bibliothèque.

Autres journées d'étude

- **Actualité de la recherche.** Ce rendez-vous annuel permet de faire le point sur l'actualité de la recherche et des études sur les bibliothèques. Il permet également de présenter des mémoires de fin d'études réalisés par des élèves conservateurs et conservatrices d'état de l'Enssib. Il a rassemblé 72 personnes en présentiel.
- **Jeux vidéo en bibliothèques, qui a le droit?** Cette matinée professionnelle proposée dans le cadre du festival Press Start a réuni 70 participants sur place et a totalisé 1 543 visionnages en ligne.
- **L'Europe et les bibliothèques.** Cette journée montée en co-organisation avec la ville de Strasbourg pour explorer de nouvelles pistes de financement pour les bibliothèques a permis de réunir 45 collègues.
- La Bpi a également accueilli les « Assises de la formation en bibliothèque territoriale » organisées par le ministère de la Culture. Nombre de participants en présentiel : 157 ; en ligne 1 251 le matin, 939 l'après-midi.

En 2022 les webinaires ont pris deux formes, une série autour du handicap et le cycle Bibliogrill.

Handicap

3 webinaires ont été proposés en 2022 avec comme fil rouge la question « par quoi commencer ? », qu'il s'agisse de la construction ou rénovation du bâtiment, de la mise en œuvre de l'accessibilité numérique ou de la constitution de fonds adaptés. Cette thématique et son programme ont été élaborés en réponse aux questions des professionnels perçues par le service. Ils ont réuni entre 120 et 148 visiteurs sur le site de la Bpi et totalisé plus de 4 500 vues sur la chaîne Facebook en 2022.

Cycle bibliogrill

À partir d'avril 2021, a été lancé un cycle de webinaires pour interroger les pratiques professionnelles. Baptisé Bibliogrill, il donne une fois par mois, la parole à des collègues confrontés à des problématiques épineuses, pour proposer des éléments de réflexion sur des sujets parfois brûlants du monde des bibliothèques, qui bousculent les idées préconçues et suscitent le débat.

Les épisodes de 2022 ont permis de présenter de nouveaux services mis en place par des bibliothèques, des modes de fonctionnements et de conceptions de bibliothèques innovants ou encore des opportunités de financement.

Ces 9 webconférences ont été suivies, en moyenne, par une quarantaine de personnes à chaque fois sur Facebook. Si le public en direct s'est légèrement réduit par rapport à 2021, les visionnages en replay (144 en moyenne) viennent largement compléter cette première audience et montrent l'intérêt que suscitent toujours ces webinaires auprès des collègues. De même, les nombreuses interactions (53 réactions, commentaires et partages en moyenne) que déclenchent les Bibliogrills continuent de participer à donner de la visibilité au site et à la page de Bpi pour les professionnels.

Le site professionnel de la Bpi et sa lettre d'information

Le site bpi.pro est à la fois une vitrine et un outil essentiel pour la mission de coopération de la Bpi. Principalement destiné aux professionnels des bibliothèques de lecture publique, il propose aux bibliothécaires des ressources et des outils développés par la Bpi, mais aussi par d'autres bibliothèques : fiches méthodologiques, webinaires, bibliogrills, comptes rendus de journées d'étude... Il permet également de mettre en lumière des initiatives intéressantes, de présenter les établissements du territoire et des bibliothèques à l'étranger, et de favoriser les différentes formes de coopération entre les bibliothèques de lecture publique en France.

Journées d'étude, webinaires et bibliogrills sont parmi les contenus les plus consultés du site.

153 contenus ont été publiés en 2022. Ils sont valorisés dans une lettre d'information mensuelle, envoyée à 1 180 abonnés, et sur la page Facebook « Bpi pour les professionnels » dont le nombre de followers est en constante progression (7 544 en 2022 contre 6 850 en 2021 et 4 695 en 2019).

L'action internationale

La Bpi s'attache à faire bénéficier les professionnels français des expériences étrangères grâce aux voyages d'études et/ou aux rencontres internationales. La délégation à la coopération nationale et internationale organise également des visites de la Bpi pour des délégations étrangères, accueille des stagiaires étrangers dans des formations individuelles ou collectives, assure des missions d'expertise en collaboration avec des bibliothécaires territoriaux, visant ainsi à constituer des réseaux d'échanges pérennes. La Bpi participe par ailleurs activement aux travaux de plusieurs associations internationales.

Visites et stages

En 2022 la Bpi a pu retrouver son niveau d'implication en matière de visites et de stages concernant des professionnels internationaux.

On peut ainsi citer la participation de la Bpi à :

- Résidence culture : un programme d'accueil de professionnels de la culture d'institutions de l'étranger, initié et en partie financé par le ministère de la Culture. Dans ce cadre, la Bpi a accueilli 3 professionnels et a financé l'accueil de 3 autres dans des bibliothèques partenaires.
- Erasmus + : une professionnelle autrichienne a été reçue dans ce cadre et un travail de défrichage a été entrepris pour évaluer les conditions dans lesquelles des professionnels français pourraient bénéficier de ce programme.

En matière de visites, un groupe de professionnels belges, une délégation américaine de New Jersey City, ainsi que des professionnels de Finlande, du Canada, du Sénégal, d'Autriche, etc. ont visité la Bpi représentant un total de 56 professionnels accueillis.

Enfin, la Bpi a organisé un voyage d'études au Pays Basque espagnol. Il a permis à une dizaine de bibliothécaires de visiter 5 bibliothèques récentes et inspirantes et de partager leurs découvertes sur bpi.pro.

International Federation of Library Associations (IFLA)

Deux bibliothécaires de la Bpi sont élues dans des comités permanents de sections : l'une dans la section « Bibliothèques publiques » a largement contribué à la mise à jour du Manifeste IFLA UNESCO pour les bibliothèques publiques et à sa traduction française; l'autre dans celle dédiée aux « Services aux populations multiculturelles ». Elle est « information coordinator » de sa section et a pris en main l'organisation d'un temps de rencontre (« talking stick session ») pendant le congrès annuel.

European Bureau of Library, Information and Documentation Associations (EBLIDA)

La Bpi est membre de cette association et y assure une présence française. Ces liens forts ont facilité l'organisation d'une rencontre professionnelle sur les possibilités de financements européens pour les bibliothèques ainsi que l'animation d'un atelier au cours du congrès 2022 de l'association.

Comité français international bibliothèques et documentation (CFIBD)

La Bpi est également membre du CFIBD (Comité français international bibliothèques et documentation), au sein duquel la directrice de la Bpi, représentée par la déléguée à la coopération nationale et internationale, assure la vice-présidence en charge du développement de l'action internationale dans les bibliothèques publiques.

La Bpi co-finance deux bourses « lecture publique » permettant à des professionnels d'autres bibliothèques de se rendre à l'IFLA et a participé aux travaux préparatoires du CFIBD (traduction, accompagnement des boursiers avant l'IFLA, programmation annuelle). Les deux collectivités qui en ont bénéficié en 2022 se présentent aux élections de l'IFLA 2023 afin de pérenniser leur participation.

Coopération avec l'Institut Français

La Bpi collabore avec l'Institut Français, qui coordonne l'action des médiathèques-centres d'information sur la France contemporaine au sein du réseau culturel français à l'étranger. La Bpi participe à la commission annuelle d'attribution des aides. Enfin, plusieurs agents de la Bpi font partie du groupe de bibliothécaires qui assurent, sur leur temps propre, des missions d'expertise sur les médiathèques-centres d'information sur la France contemporaine.